

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2020
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du programme triennal d'immobilisations tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 21 décembre 2020 à 19 h 30, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier M. Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

20-12-1020 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 21 décembre 2020 soit et il est, par les présentes, adopté en y déplaçant les points 2 à 4 aux points 3 à 5 et en y ajoutant le point 2 suivant :

2. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
4. Période de questions
5. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

20-12-1021 Présentation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Présentation du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023 par le trésorier M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA.

20-12-1022 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 totalisant un montant de l'ordre de 212 091 059 \$ réparties comme suit :

2021	60 582 689 \$
2022	105 691 140 \$
2023	45 817 230 \$

soit, par les présentes, adopté.

« ADOPTÉE »

20-12-1023 Période de questions

Tous les citoyens ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil par voie téléphonique au numéro apparaissant à l'écran de la webdiffusion en direct.

20-12-1024 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 45 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier